

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 5

Artikel: Les dépenses d'équipement ont doublé en une décennie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dépenses d'équipement ont doublé en une décennie

43

En ce qui concerne les investissements, la dernière décennie se divise en deux périodes bien distinctes. La première, qui fut amorcée en 1959 déjà, va des années 1960 à 1964; elle fut caractérisée par des taux d'accroissement extraordinairement élevés, puisque, en valeur nominale, la progression annuelle la plus basse fut de 14% (1964) et la plus haute de 25% (1961). Au début de cette période, c'est-à-dire de 1960 à 1962, les dépenses d'équipement s'accroissent tout d'abord plus rapidement (+ 24%) que les constructions (+ 19%); en revanche, durant les deux années qui suivirent, la croissance des dépenses d'équipement tomba aux alentours de 7%, alors que le taux d'augmentation des constructions se maintint à 17%.

La seconde période, qui va de 1965 à 1969, marque un net ralentissement. Dès 1965 en effet, sous l'influence en partie des mesures prises l'année précédente pour lutter contre la surchauffe, un brusque revirement de tendance intervint qui se prolongea jusqu'en 1967. Au cours de ces trois années, les investissements ne progressèrent plus, en moyenne, que de 2,2% par année. La diminution du rythme de croissance fut surtout sensible dans le domaine des constructions, et plus particulièrement des travaux privés où l'on enregistra un recul dans plusieurs secteurs. En revanche, le taux d'augmentation moyen des dépenses d'équipement se maintint au niveau relativement élevé de 5,5%.

L'année 1968, au cours de laquelle un net regain d'activité se manifesta dans la branche du bâtiment, peut être considérée comme le point de départ d'une nouvelle phase d'expansion. Le taux d'accroissement des investissements a en effet passé de 5,3% en 1968 à 11% environ en 1969 (sur la base des dernières estimations) et il ne semble pas qu'il sera inférieur à ce dernier en 1970. Il s'agit là de taux qui, sans atteindre le niveau excessif des années soixante, montrent indubitablement que l'on est entré dans un nouveau cycle conjoncturel.

Part relative des diverses composantes

En dépit de l'amplitude des fluctuations annuelles, la part relative des deux principales catégories d'investissement – les constructions et les dépenses d'équipement – n'a pratiquement pas varié au cours de la dernière décennie. Si l'on fait abstraction des variations des stocks, on peut dire que, dans l'ensemble, les constructions représentent les deux tiers des investissements réalisés annuellement dans notre pays, et les dépenses d'équipement un tiers. Dans les constructions, on remarque toutefois que la

proportion des investissements du secteur public s'est accrue aux dépens de celle des travaux privés. Les dépenses de construction des corporations de droit public, qui ne représentaient encore que 15% des investissements bruts en 1960, en ont constitué 21% l'année dernière. Si l'on prend comme base 1960=100, l'indice des travaux publics s'inscrit à 308 en 1969, tandis que celui des travaux privés s'établit à 203.

Cette évolution n'a pas toujours été conforme aux impératifs conjoncturels. Durant les années 1962 à 1964 notamment, les investissements publics ont considérablement contribué à la surchauffe. Dès 1965 en revanche, en continuant à augmenter de façon modérée, ils ont compensé les reculs enregistrés dans le secteur privé. Il est vrai que l'accroissement des investissements de la Confédération, des cantons et des communes est moins commandé par la conjoncture que par la nécessité de développer et d'améliorer l'infrastructure. Souvent en effet, l'exécution de projets, différée pour des motifs conjoncturels, devient à un moment donné inéluctable, soit parce que la population et les agglomérations se développent, soit encore en raison des progrès de l'industrialisation.

Le cas le plus patent est celui du réseau routier qui, en raison de la motorisation et du développement du tourisme, doit absolument être amélioré. C'est ainsi que les dépenses pour la construction des routes ont passé de 350 millions de francs en 1960 à 1,4 milliard en 1969; de toutes les catégories d'investissement, c'est celle qui a enregistré l'accroissement le plus important, l'indice s'étant établi à 411 l'année dernière (1960=100). Il en va de même du problème des eaux usées, qui est une servitude de notre temps et qui exige des sommes toujours plus importantes pour la construction de stations d'épuration. En 1969, les dépenses de ce type, englobées dans les «Autres travaux de génie civil» ont représenté quelque 400 millions de francs.

De leur côté, les constructions de bâtiments continuent d'absorber la plus grande part des dépenses d'investissement des pouvoirs publics, les montants investis à ce titre ayant pratiquement triplé entre 1960 et 1969. Les sommes les plus importantes ont été engagées dans la construction d'écoles et d'hôpitaux, ce qui, soit dit en passant, est absolument justifié étant donné le rôle primordial joué par ces deux éléments dans le progrès social d'une nation.

Du point de vue de la conjoncture, il serait cependant souhaitable que les pouvoirs publics s'efforcent d'imprim-

Investissements bruts en Suisse

Catégories	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 ¹	1969 ²
	en millions de francs									
Constructions	5 800	7 175	8 150	9 530	11 190	11 190	11 330	11 395	11 895	13 260
Travaux publics	1 435	1 700	2 160	2 720	3 290	3 405	3 740	3 880	4 060	4 420
Routes, ponts	350	490	740	1 000	1 185	1 120	1 200	1 205	1 280	1 440
Autres trav. de génie civil	480	530	605	690	870	910	1 055	1 075	1 120	1 190
Bâtiments	605	680	815	1 030	1 235	1 375	1 485	1 600	1 660	1 790
Travaux privés	4 365	5 475	5 990	6 810	7 900	7 785	7 590	7 515	7 835	8 840
Logements	2 545	3 060	3 225	3 560	4 205	4 270	4 325	4 260	4 465	5 190
Constr. industrielles	1 360	1 890	2 180	2 570	2 845	2 630	2 410	2 395	2 430	2 750
Usines d'électricité	405	450	400	390	485	475	445	415	365	320
Autres travaux	55	75	185	290	365	410	410	445	575	580
Equipement	2 855	3 655	4 490	4 870	5 200	5 410	5 750	6 100	6 535	7 155
Formation de capital fixe	8 655	10 830	12 640	14 400	16 390	16 600	17 080	17 495	18 430	20 415
Variations des stocks	1 015	1 520	1 140	720	800	450	450	440	500	400
Formation intérieure brute de capital	9 670	12 350	13 780	15 120	17 190	17 050	17 530	17 935	18 930	20 815

¹ Données provisoires ² Estimations

mer à leurs investissements un taux d'accroissement constant. Des fluctuations annuelles brusques, telles que celles du début des années soixante où des taux d'accroissement de l'ordre de 25% furent enregistrés, sont en effet néfastes, car elles vont non seulement à l'encontre de la politique conjoncturelle mais entravent encore la réalisation des projets d'infrastructure.

28% du produit national brut

Comparativement au produit national brut, la part des investissements réalisés dans le pays est considérable. Au cours des années soixante, elle a été en moyenne de 28%, le taux le plus bas (25,6%) ayant été enregistré en 1968, et le plus haut (30,9%) en 1964. Dans le monde entier, seul le Japon est parvenu à une proportion plus élevée. Ces pourcentages représentent des montants que l'on a souvent peine à imaginer. C'est ainsi que, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, les sommes consacrées aux investissements ont atteint au total 153 milliards de francs. Sur ce montant, 101 milliards ont été affectés à des constructions, dont 70 milliards dans le secteur privé

et 31 milliards dans le secteur public; en outre, 52 milliards ont servi à l'achat de machines, d'installations et d'équipement de tout genre. En 1969 uniquement, les investissements se sont élevés à environ 3300 francs par tête d'habitant.

Pour assurer le financement de ces investissements, il était nécessaire qu'une épargne correspondante soit disponible. Cela revient à poser la question de la provenance des sources de financement qui ont permis de réaliser des investissements d'une telle ampleur.